



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE	Académie :	Session :	Modèle E.N.
	Examen :	Série :	
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :	
	Epreuve/sous épreuve :		
	NOM (en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)		
	Prénoms :	n° du candidat	<input type="text"/>
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	
NE RIEN ÉCRIRE			

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

C.A.P. DES MÉTIERS DU FOOTBALL

Session 2015

Épreuve de TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES

Durée : 2 heures

DOCUMENTS ET MATÉRIELS AUTORISÉS

La calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 – BOEN n°42).

Les échanges ou prêts de documents ou de matériels sont interdits pendant l'épreuve.

Ce sujet comporte 19 pages. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page : 1/19
		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Ce sujet comprend 3 dossiers indépendants

Parties	Documents à consulter	Annexes à rendre	Barème sur 40 points
<u>Dossier 1</u> Etude de la fréquentation du stade Louis II	Document 1 Document 2 Document 3 Document 4	Annexe A Annexe B Annexe C Annexe D	17 points
<u>Dossier 2</u> Etude de la rentabilité sur les ventes de maillots et autres accessoires	Document 5 Document 6	Annexe E Annexe F Annexe G	13 points
<u>Dossier 3</u> Préparation d'une réunion	Document 7 Document 8	Annexe H Annexe I	10 points

CAP METIERS DU FOOTBALL

SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page : 2/19
		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

L'Association Sportive de Monaco Football Club (ASMFC), depuis son rachat le 23 décembre 2011, est en phase de reconstruction. Après une relégation en Ligue 2 en fin de saison 2010-2011 et une 19ème place, à l'issue des matchs aller de ligue 2 en décembre 2011, l'ASMFC a su rebondir grâce notamment à l'achat de joueurs de talent.

Depuis, l'ASMFC a su trouver un second souffle :

- Finalement, 8ème de ligue 2 à la fin de la saison 2011-2012,
- Champion de France de ligue 2 en 2012-2013, synonyme de remontée au sein de l'élite,
- Et une très prometteuse seconde place dès sa première année de ligue 1 en 2013-2014, synonyme de qualification pour la Champion's League.

Aujourd'hui l'ASMFC se trouve confrontée à quelques dossiers épineux : les départs de ses plus grandes stars pour des clubs européens de renommée, un stade Louis II peu rempli, une loi sur le fair-play financier peu propice à concurrencer les plus grandes équipes ...

Vous effectuez un stage au sein du club.

Votre tuteur, Monsieur Ramos, directeur administratif, a prévu d'utiliser vos compétences pour le traitement de 3 dossiers.

Vous avez à votre disposition plusieurs documents :

Document 1 : Informations sur la fréquentation du stade

Document 2 : Informations et prévisions du nombre d'abonnés

Document 3 : Proposition du fournisseur CAROLL Monaco

Document 4 : Proposition du fournisseur LE COMPTOIR DU SUPPORTER

Document 5 : Prévisions pour l'activité « ventes de maillots »

Document 6 : Prévisions 2015 - 2016 de l'activité « autres accessoires »

Document 7 : Documentation sur le fair-play financier

Document 8 : Informations sur l'organisation de la soirée

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page : 3/19
		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Dossier 1 : Etude de la fréquentation du stade Louis II

Malgré une hausse très nette du nombre de spectateurs depuis la saison 2011-2012, la fréquentation du stade Louis II demeure l'une des plus faibles de ligue 1. Le club souhaiterait optimiser le remplissage de son stade. A ce titre, Monsieur Ramos vous confie plusieurs missions.

TRAVAIL À FAIRE

- 1.1 Terminer le tableau de suivi du taux de remplissage du stade (**Annexe A**) en vous aidant du **document 1**.



Document 1 à consulter



Annexe A à compléter

Le président a décidé d'axer sa politique de fréquentation en essayant d'augmenter le nombre d'abonnés pour les années futures.

Pour cela, il envisage, dans un premier temps, d'offrir une écharpe « collector » du club, en cadeau de bienvenue à tous ses abonnés pour la saison 2015-2016.

Un appel d'offre a été lancé auprès de plusieurs fournisseurs pour la production de ces écharpes. Deux fournisseurs ont retenu l'attention de Monsieur Ramos et il vous demande de les analyser dans un tableau comparatif dans le but de faire un choix.

Une production de 5200 écharpes a été demandée.

En vous aidant des **documents 2, 3 et 4** :

- 1.2 Compléter le tableau comparatif des propositions des 2 fournisseurs (**Annexe B**). Vous retiendrez le fournisseur proposant le tarif le moins élevé.



Documents 2, 3 et 4 à consulter



Annexe B à compléter

Votre tuteur vous demande de préparer un mail à l'attention du fournisseur choisi afin de l'informer qu'il a été retenu.

- 1.3 Rédiger ce mail.



Annexe C à compléter

- 1.4 Proposer 4 autres solutions permettant selon vous, d'augmenter la fréquentation du stade.



Annexe D à compléter

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page : 4/19
		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Dossier 2 : Etude de la rentabilité sur les ventes de maillots et autres accessoires

La direction souhaite avoir un regard sur la rentabilité prévisionnelle provenant des ventes de maillots et autres accessoires.

Un tableau d'analyse de l'activité « ventes de maillots » (**Annexe E**) a été réalisé pour les saisons 2013-2014 et 2014-2015. Vous disposez également des données prévisionnelles pour la saison 2015-2016 (**Document 5**).

TRAVAIL À FAIRE

2.1 Terminer la partie « prévisions 2015-2016 » en complétant l'**Annexe E**.



Document 5 à consulter



Annexe E à compléter

Votre tuteur souhaite également connaître l'évolution prévisionnelle des marges sur cette même activité pour la saison 2015-2016 par rapport à la saison qui se termine.

2.2 Compléter le tableau d'évolution (**Annexe F**), en vous aidant du **document 5** et de l'**Annexe E**.



document 5 et **Annexe E** à consulter



Annexe F à compléter

Un graphique prévisionnel concernant l'activité « Autres accessoires » a été conçu par Monsieur Ramos pour la saison 2015-2016 (**Document 6**). Il vous demande de l'interpréter.

2.3 Répondre au questionnaire (**Annexe G**).



Document 6 à consulter



Annexe G à compléter

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page : 5/19
		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Dossier 3 : Préparation d'une réunion

Une réunion, à laquelle vous serez convié, est prévue dans les prochains jours.

A l'ordre du jour, deux points essentiels seront évoqués :

- Le fair-play financier,
- La soirée de fin de saison.

TRAVAIL À FAIRE

Afin d'être en totale conformité avec la loi sur le fair-play financier, l'ASMFC a décidé d'orienter sa stratégie sur la formation et le recrutement des jeunes et votre tuteur souhaite avant la réunion vous sensibiliser sur le thème du fair-play financier.

A ce titre, il vous remet une documentation à exploiter (**Document 7**).

3.1 Compléter le questionnaire (**Annexe H**).



Document 7 à consulter



Annexe H à compléter

Une soirée est prévue le samedi 27 juin 2015 à partir de 19h00, pour fêter la fin de la saison et par la même occasion attirer de nouveaux partenaires.

Monsieur Ramos vous demande de lui préparer un modèle d'invitation à envoyer aux convives qui sera présenté le jour de la réunion.

Il vous remet des informations sur le déroulement de la soirée en **document 8**.

3.2 Proposer un modèle d'invitation (**Annexe I**) sur lequel figureront :

- La date, le lieu et l'heure de la soirée
- Le programme détaillé en précisant les plages horaires des différents événements de la soirée.
- L'obligation de confirmer la présence du convive auprès de Monsieur Ramos (ramosasmfc@monacofoot.com) avant le 12 juin 2015.



Documents 8 à consulter



Annexe I à compléter

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page : 6/19
		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DOCUMENT 1 : Informations sur la fréquentation du stade

Capacité du stade Louis II : 18521 places

Nombre moyen de spectateurs par saison :

- 2014 - 2015 : Moyenne de 9690 spectateurs
- 2013 - 2014 : Moyenne de 8906 spectateurs
- 2012 - 2013 : Moyenne de 5295 spectateurs
- 2011 - 2012 : Moyenne de 4602 spectateurs



DOCUMENT 2 : Informations et prévisions du nombre d'abonnés.

Nombre d'abonnés :

- 2013 - 2014 : 3524 abonnés.
- 2014 - 2015 : 4000 abonnés

Prévisions pour la saison 2015-2016 : hausse de 30% du nombre d'abonnés par rapport à la saison 2014 - 2015.

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page : 7/19
		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DOCUMENT 3 : Proposition du fournisseur CAROLL Monaco

Date : 14/05/2015

CAROLL

MONACO

DEVIS N° 521

3 rue de la Turbie
98 000 MONACO
Tél : 0899965945
Mèl : caroll@yahoo.com

A.S. MONACO F.C.
Stade LOUIS II
7 Avenue des Castellans
98000 MONACO

Vous trouverez ci-joint une proposition correspondante à votre demande concernant le nombre d'écharpes demandées.

Date	N°client
14-mai	411254

Quantité	Désignation	PU HT brut	% Remise	PU Net HT	Montant HT	Code TVA
5200	Echarpes "Collector"	45,85	20%	36,68	190736,00	1,00

Code	Base HT	Taux de TVA	Montant TVA
1	190806,00	20,00%	38161,20

Total marchandises	190736,00
Frais de livraison	70,00
Total HT	190806,00
Total TVA	38161,20
Net A PAYER TTC	228967,20

Ce devis est valable 3 mois

Signature de L'entreprise : Signature du client :

CAROLL

CAP METIERS DU FOOTBALL

SUJET		Code : 50 335 01	
SESSION 2015	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Durée : 2 heures	Page : 8/19
		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DOCUMENT 4 : Proposition du fournisseur LE COMPTOIR DU SUPPORTER

A : Vincent RAMOS **à :** ASMC **De :** LE COMPTOIR DU SUPPORTER

Télécopie : 377 97 70 72 93 **Nombre de pages :** 1

Téléphone : 377 97 70 72 92 **Date :** 15/05/2015

Mèl : comptoirdusupporter@gmail.fr

Objet : APPEL D'OFFRES **Cc :**
n° 38 du 07/05/2015

Monsieur,

Le prix unitaire HT de l'écharpe est de 47,50 €.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous vous accorderons une remise de 15% pour toute commande comprise entre 3000 et 5000 écharpes ou de 22% au-delà de 5000 écharpes.

La livraison est gratuite.

Notre offre est valable jusqu'au 30/08/2015.

Nous restons à votre disposition et espérons vous compter très rapidement parmi nos clients.

Cordialement.

Pierre Gorri

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page : 9/19
		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

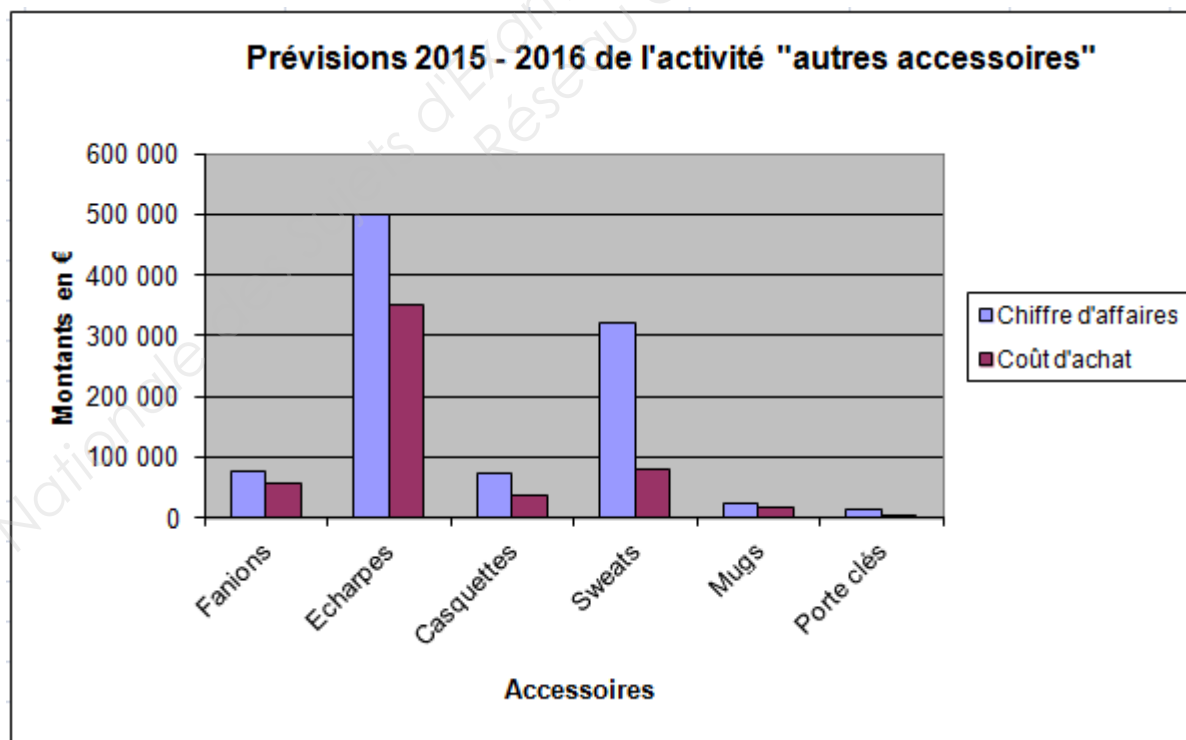
DOCUMENT 5 : Prévisions pour l'activité « ventes de maillots »

Prévisions pour la saison 2015 – 2016 :

La direction prévoit :

- Une augmentation du nombre de maillots vendus de 20% par rapport à la saison 2014 - 2015.
- Une augmentation du prix de vente unitaire de 5,00 € par rapport à la saison 2014 - 2015.
- Une progression du coût d'achat de 5% par rapport à la saison 2014 - 2015.

DOCUMENT 6 : Prévisions 2015 - 2016 de l'activité « autres accessoires »



CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page :
		Coef. : 2	10/19

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DOCUMENT 7 : Documentation sur le fair-play financier

LES DISCUSSIONS AUTOUR DU FAIR-PLAY FINANCIER

Le fair-play financier a pour objectif d'améliorer la santé financière générale du football interclubs européen.

À partir de la saison 2013/14, les clubs doivent respecter les exigences relatives à l'équilibre financier, en principe ne pas dépenser plus qu'ils ne gagnent. L'UEFA a mis en place l'Instance de contrôle financier des clubs (ICFC) pour qu'elle vérifie chaque année les chiffres de chaque club.

En cas de non-respect de la réglementation, un club n'est pas automatiquement exclu des compétitions européennes, car différentes mesures disciplinaires sont prévues, en fonction de divers facteurs.

La liste des sanctions par ordre d'importance est la suivante :

- la mise en garde,
- le blâme,
- l'amende,
- la déduction de points au classement,
- la rétention de recettes provenant d'une compétition de l'UEFA,
- l'interdiction d'inscrire de nouveaux joueurs dans des compétitions de l'UEFA,
- la restriction du nombre de joueurs qu'un club peut inscrire pour participer aux compétitions de l'UEFA,
- l'exclusion de compétitions en cours et/ou de compétitions futures,
- le retrait d'un titre.

Chaque club qui se qualifie sportivement pour l'UEFA Champions League ou l'UEFA Europa League a besoin d'une licence, qui lui est accordée par son association nationale (ou, parfois, sa ligue nationale). Cette obtention respecte les dispositions du Règlement de l'UEFA.

Le fair-play financier a été introduit et ajouté aux critères d'obtention de licence en 2011. Plusieurs clubs se sont vu refuser l'accès aux compétitions de l'UEFA parce qu'ils n'avaient pas payé les salaires de leurs joueurs ou les indemnités de transfert dues à d'autres clubs.

Il existait déjà de grandes différences en termes de richesse entre les clubs et les pays d'Europe bien avant l'introduction du fair-play financier et sans aucun rapport avec celui-ci. L'objectif du fair-play financier n'est pas de niveler la taille et la richesse des clubs, mais d'encourager ces derniers à bâtir solidement leur réussite future plutôt qu'à chercher en permanence des solutions rapides.

Extrait de l'uefa.com/community

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page :
		Coef. : 2	11/19

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DOCUMENT 8 : Informations sur l'organisation de la soirée

La soirée sera organisée le samedi 27 juin 2015 à partir de 19 heures au Meridien Beach Plaza situé au 22 avenue Princesse Grace, 98000 Monaco.

- Prévoir 1 heure pour l'accueil des convives.
- La soirée débutera par un discours du Président Monsieur Rybolovlev.
(Prévoir 1 heure).
- Les joueurs seront présentés.
(Prévoir 30 minutes).
- La soirée se poursuivra avec un cocktail dînatoire.
(Prévoir 2 heures)
- Un spectacle « Les Etoiles de Moscou » clôturera cette soirée.
(Prévoir 1 heure 30).

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page :
		Coef. : 2	12/19

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ANNEXE A : Taux de remplissage

SAISONS	Nombre moyen de spectateurs	Taux de remplissage
2014-2015
2013-2014
2012-2013	5295	28,59%
2011-2012	4602	24,85%

$$\text{Taux de remplissage} = \frac{\text{Moyenne de spectateurs} \times 100}{\text{Capacité du stade}}$$

Arrondir ce taux à 2 décimales.

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page :
		Coef. : 2	13/19

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ANNEXE B : Tableau de comparaison

Tableau de comparaison des offres des fournisseurs		
Noms des fournisseurs	CAROLL MONACO	LE COMPTOIR DU SUPPORTER
Eléments		
Nombre d'écharpes	5200	5200
Justifier par le calcul le nombre d'écharpes		
Prix unitaire HT brut
Montant HT
Remise en %
Montant de la remise
Montant net HT
Frais de Port
Total HT
Choix du fournisseur (oui/non)

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page : 14/19
		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ANNEXE C : Mail à envoyer

Expéditeur :

Destinataire :

Copie :

Cci :

Objet :

|| Pièce(s) jointe(s) :

Vérifier l'orthographe Thème : Priorité : Signature : Texte brut HTML

police taille **G** / **S** **A**

Garder une copie Confirmation de lecture

Envoyer Enregistrer dans Brouillons Annuler Imprimer

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
		Durée : 2 heures	Page : 15/19
SESSION 2015		Coef. : 2	

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ANNEXE D : Proposition de solutions

-
-
-
-

ANNEXE E : Tableau de prévision

	Nombre de maillots vendus	Chiffre d'affaires HT		Coût d'achat HT		Marge	
		Prix de vente unitaire	Total	Coût unitaire	Total	Unitaire	Total
Saison 2013-2014	18 000	68,00	1 224 000,00	32,00	576 000,00	36,00	648 000,00
Saison 2014-2015	22 000	70,00	1 540 000,00	35,00	770 000,00	35,00	770 000,00
Prévisions 2015-2016

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page :
		Coef. : 2	16/19

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ANNEXE F : Tableau d'évolution de la marge

	Evolution en €	Taux évolution en %
2014-2015 par rapport à 2013-2014	+ 122 000,00	+ 18,83%
2015-2016 par rapport à 2014-2015

$$\text{Taux d'évolution en \%} = \frac{\text{Evolution en €} \times 100}{\text{Marge de l'année précédente}}$$

Arrondir ce taux à 2 décimales

ANNEXE G : Analyse du graphique

- Quel est le poste qui génèrera le chiffre d'affaires le plus élevé ?

.....

- Quel est le poste dont le coût d'achat sera le plus important ?

.....

- Quel est le poste permettant d'avoir la marge la plus élevée ?

.....

- Quel nom donne-t-on à ce type de graphique ?

.....

- Quel logiciel permet de réaliser ce type de graphique ?

.....

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page :
		Coef. : 2	17/19

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ANNEXE H : Questionnaire sur le fair-play financier

- Quel est l'objectif du fair-play financier et expliquer son principe ?

.....
.....
.....

- Quelle est l'organisation chargée de contrôler les clubs ?

.....
.....

- Quelle est la sanction la plus importante que risque un club qui ne respecte pas le fair-play financier ?

.....
.....

- Certains clubs ont-ils été interdits de compétitions européennes ? Pourquoi ?

.....
.....

- Dans le cadre du respect du fair-play financier et de l'orientation du club, pourquoi est-il préférable de miser sur la formation ?

.....
.....
.....
.....

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page :
		Coef. : 2	18/19

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ANNEXE I : Proposition d'une invitation

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

CAP METIERS DU FOOTBALL			
SUJET	Epreuve : TÂCHES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES	Code : 50 335 01	
SESSION 2015		Durée : 2 heures	Page :
		Coef. : 2	19/19